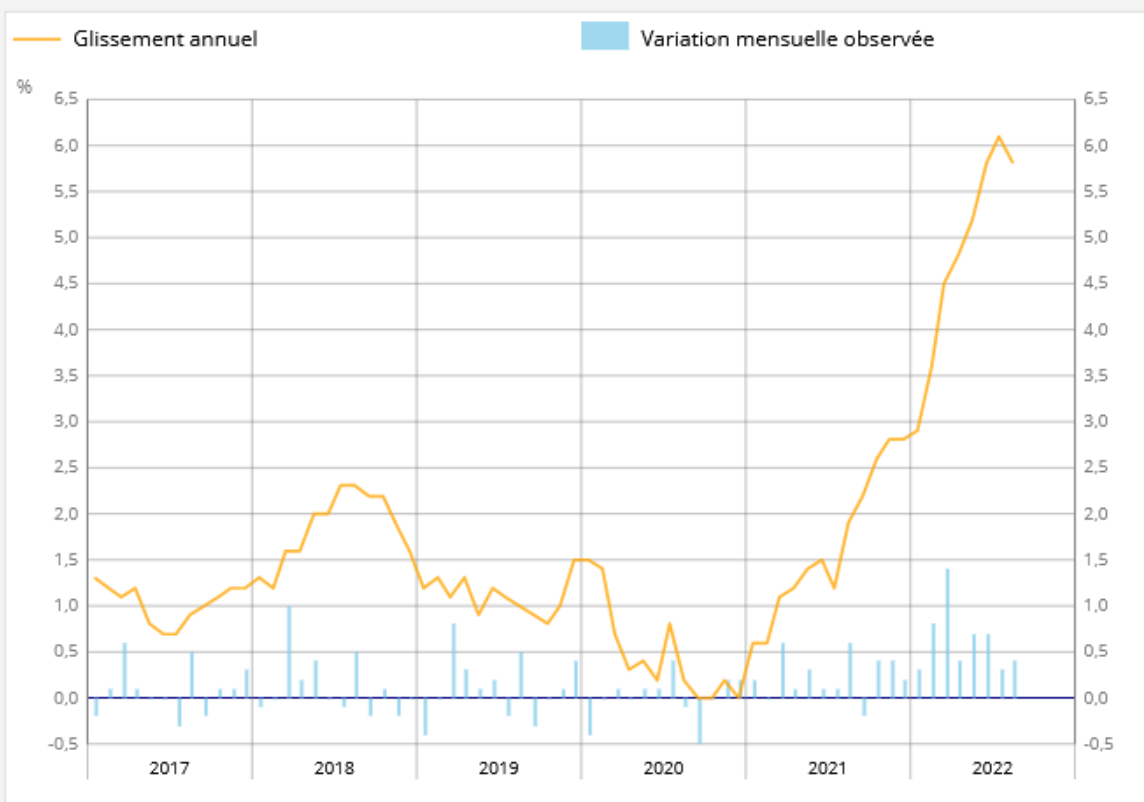




IL EST URGENT DE NEGOCIER L'AUGMENTATION DES SALAIRES !

Selon l'estimation provisoire publiée par l'INSEE au 31 août 2022, les prix à la consommation sur un an augmenteraient de **5,8 %** en août 2022, après **+6,1 %** le mois précédent, un niveau jamais atteint depuis 1985.

Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Inflation août 2022

+5,8%

Augmentations JCDecaux

+1,8%

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Les salariés, par l'intermédiaire de leurs organisations syndicales, demandent l'ouverture immédiate d'une négociation sur les salaires afin de compenser la perte de pouvoir d'achat subie par tous dans l'entreprise.

ENSEMBLE DÉFENDONS NOS SALAIRES